

**Chambat, P. (1987). Les vitrines de la République.
Uniformes, défilés, drapeaux dans les fêtes de la
gymnastique en France.**

**In P. Arnaud (dir.), *Les athlètes de la République,
gymnastique, sport et idéologie républicaine,
1870-1914*. Toulouse : Privat.**

Les vitrines de la République

Uniformes, défilés, drapeaux dans les fêtes de gymnastique en France (1879-1914)

Le spectacle est une dimension constitutive de l'exercice du pouvoir ; il exprime un style politique, il caractérise le type de relation — paternaliste, clientéliste, coercitive, etc. — qui s'établit entre les autorités et une population. Ainsi, l'originalité de la Troisième République se révèle peut-être moins dans le fonctionnement de sa machinerie institutionnelle que dans les banquets républicains, les réunions de comités électoraux, les comices agricoles, les inaugurations de statues et de monuments. Nul ne songerait à écarter de l'analyse d'une vie politique profondément marquée du poids des facteurs locaux ces scènes modestes, préaux d'écoles, champs de foire, bistrots, etc., où la représentation se fait quête de représentativité.

Pourtant, alors que le thème de la fête a conquis les historiens de la France contemporaine, curieusement la gymnastique a été délaissée. Or elle donne lieu, de 1879 à 1914, à des manifestations nombreuses dont l'éclat ne cède en rien devant celui du 14 juillet ; elle figure aussi en bonne place parmi les réjouissances publiques que les républicains, répondant au vœu formulé par Gambetta en 1872, instituent dès leur accès au pouvoir en 1879¹. Les fêtes de gymnastique doivent sortir des confidentielles sinon inaccessibles revues qui en gardent la trace. Elles peuvent être érigées en objet d'étude non pas seulement pour une sociologie des loisirs, pour une histoire des sports ou une généalogie des activités physiques. Le foisonnement des fêtes et concours gymniques avant 1914 échappe au registre de l'accessoire ou du décoratif ; il relève de plein droit de la culture politique.

En effet, la stabilité du rituel festif autorise à voir dans ces exhibitions de véritables cérémonies civiques que leurs promoteurs, étroitement imbriqués dans le personnel républicain, investissent d'une mission pédagogique. Dans les gymnases, sur les stades et les aires de concours, la République expose ses principes, sacralise ses valeurs, légitime ses institutions en même temps qu'elle teste et applique ses techniques de dressage du citoyen et de nationalisation des masses.

L'apothéose du peuple

De 1879 à 1914 les fêtes de gymnastique ne sont pas perçues comme un simple divertissement. Bien que les gymnastes se recrutent essentiellement parmi les jeunes de milieux populaires et urbains, leur pratique n'est pas assimilée à un jeu d'enfant venant occuper un temps de loisir. La promotion officielle de la gymnastique à partir de 1879, la discipline qui prévaut dans les sociétés de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, comme plus tard dans celles de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, dénotent en effet une volonté d'orienter l'activité physique de la jeunesse populaire vers des finalités socialement utiles : hygiénique, moralisatrice, disciplinaire, militaire enfin. Cette dernière fonction surtout a éveillé l'intérêt des contemporains comme des historiens, prompts à dénoncer une tentative de caporalisation de la jeunesse.

Pourtant une analyse approfondie révèle la dimension républicaine de l'entreprise : le discours officiel ne s'écarte pas, même quand il vante la discipline et la parade, de la problématique républicaine du citoyen-soldat. Les fêtes portent moins la marque du militarisme que de l'utopie pédagogique.

Les comptes rendus réguliers de ces fêtes dans *Le Gymnaste*, organe officiel de l'U.S.G.F., lassent à la longue par leur caractère répétitif et leur ton emphatique : pourtant leur intérêt reste essentiel, moins peut-être comme récit de vérité — les échecs et bavures sont souvent gommés ou signalés avec euphémisme — que comme expression d'une stratégie inscrite dans la récurrence de séquences symboliques soigneusement agencées. Les républicains, renouant par ces cérémonies civiques avec le précédent révolutionnaire², entendent greffer sur le plaisir d'un jour un effet plus durable. La fête s'énonce comme un projet, un idéal sinon un rêve, jamais totalement accompli, toujours recommencé³.

Les festivités laissent peu de place pour l'improvisation des gymnastes comme du public. Elles répriment l'indiscipline des uns et refoulent aux marges de la fête de nuit les possibles débordements de l'autre. Pour mettre au point le scénario et en contrôler le bon déroulement, les municipalités et les responsables des sociétés se concertent et s'associent souvent étroitement. S'ils rejettent les fêtes octroyées de l'Empire et de l'Ancien Régime où le divertissement redoublait symboliquement la domination du prince sur un peuple assujéti, ils repoussent également les réjouissances traditionnelles où la participation populaire s'identifie trop souvent à l'indécence, à la transgression des interdits sociaux et n'exprime qu'une solidarité locale.

Cette organisation donne au spectacle de gymnastique une apparence de rituel profane dont les interdits constituent autant de garde-fous contre une perversion de la signification recherchée. Aucune confusion, en effet, ne doit être faite avec les réjouissances vulgaires auxquelles le corps participe sous les registres de l'excès (beuverie, débauche, ripailles), du mercantile (foire, cirque, sport

professionnel, paris et jeux d'argent), du grotesque (singeries, clowneries, carnavaux), ou de l'ignoble (exhibitions de monstres et autres phénomènes de foires). Le corps y occupe certes une place centrale, comme dans les exercices physiques. Mais dans la fête il sert à ancrer le symbolisme politique sur le réel, à l'articuler sur les valeurs du quotidien dont il est le support : le travail, la nature, la santé, le plaisir, la violence, la mort. Les qualités corporelles exaltées et exhibées dans la gymnastique sont régies par un code civique, une logique démonstrative qui entendent rompre avec la trivialité du corps en liesse dans les divertissements populaires traditionnels⁴.

La fête de gymnastique est d'abord exhibition de force ; elle valorise cet attribut éminemment populaire. Là réside sans doute son principal attrait pour les gymnastes qui peuvent donner carrière aux aptitudes physiques que requièrent généralement leurs métiers manuels. Ce goût du muscle et de la prouesse physique transparaît dans bien des comportements que les sociétés de l'U.S.G.F. s'évertuent à domestiquer, à canaliser, voire à réprimer⁵. Par bien des aspects la gymnastique se confond parfois avec le culturisme, avec la foire aux muscles.

Le débat sur les méthodes à préconiser, sur les exercices à recommander, sur le programme des fêtes et la finalité de la gymnastique témoigne d'une volonté d'établir l'originalité de cette discipline encore mal définie en traçant des frontières entre l'authentique et le frelaté, le convenable et l'indécemment, bref en imposant un usage légitime du corps. S'appuyer sur le culte populaire du muscle afin de codifier les pratiques corporelles, de maîtriser les manifestations extérieures de la force, d'assigner des lieux reconnus et spécifiques aux exercices physiques, tel apparaît bien le programme que poursuit l'U.S.G.F. dans son effort de développement et d'organisation. Le savoir et l'histoire apportent leur légitimité ; placé sous les auspices de la science et de l'art, le discours médico-pédagogique, relayé par les autorités politiques, place l'exaltation de la force dans une perspective à la fois collective et pacifique. Car si la force est à l'honneur dans les allocutions prononcées lors des fêtes elle est toujours mise au service de finalités civiques et patriotiques. Chez le gymnaste, la vigueur, signe de santé, contribue à la régénération de la race ; l'énergie, symbole de résistance, accroît les capacités de défense du pays, la puissance, marque de maîtrise de soi, de souveraineté chez le citoyen, affermit les assises de la République. Le gymnaste ne s'appartient pas : son plaisir n'est pas un but mais un stimulant. La gymnastique est d'abord œuvre collective, accumulation de trésors d'énergie, de réserves de puissance, d'un capital de force pour le bien commun et l'avenir du pays.

La gymnastique, dans ses fêtes, donne à voir la face noble, rayonnante du peuple, débarrassé des fléaux sociaux (alcoolisme, maladies, débauche et pauvreté), serein, pacifique et résolu. Dans ces mises en scène, le peuple en République — car c'est bien lui qui est l'objet central de ces festivités — est vacciné contre tout recours à la violence. Il s'y montre sous un double visage : les spectateurs et les gymnastes. Entre eux le spectacle établit une séparation. Le rituel proscrit la confusion, tant au cours des défilés, que pendant la fête de gymnastique proprement dite. Cet interdit procède d'une volonté de sacralisation des représen-

tations politiques dont les officiants sont les vecteurs en même temps que d'une visée éducative envers l'assistance. Les barrières qui séparent ces deux groupes constituent moins des obstacles physiques que des différences qualitatives, morales, des paliers dans l'initiation civique. Le désir du passage à l'acte, l'envie de ralliement que la liesse fait ou doit faire naître ne se réalisent pas dans le simple franchissement d'une palissade ou le débordement d'un cordon de police : on ne devient pas gymnaste à si bon compte, de même qu'il ne suffit pas de voter et de payer ses impôts pour être un bon citoyen. D'ailleurs dans l'amalgame tout se brouille et se désorganise. Les uniformes se perdent dans la cohue, les ordonnancements se brisent, les mouvements se dérèglent. Il ne reste plus en définitive qu'une masse informe, grouillante et désordonnée : la foule. La différence des costumes et la délimitation des espaces marquent donc la distribution des rôles dans le rituel. L'assistance figure les masses : enjouée, chaleureuse et pacifique, la foule peut en un instant devenir méconnaissable. Instable, elle menace sans cesse de tomber dans deux excès : la dissolution par la débandade ou la révolte violente ; en somme la passivité de l'obéissance inculquée par la peur et l'ignorance, ou bien la démesure de la passion insurrectionnelle. Dans ces deux hypothèses, le peuple offre de lui-même une image caricaturale, dénaturée, soit que la tyrannie l'opprime, soit qu'il devienne lui-même tyran sanguinaire. Deux réactions opposées et pourtant une seule et même cause : l'absence de lien social, l'inexistence d'une solidarité réelle. C'est à conjurer ces deux fantômes, la monarchie et l'empire d'un côté, la Commune de Paris de l'autre, c'est à repousser ces deux menaces, la réaction cléricale et la révolution socialiste que s'emploie, comme dans un rituel d'exorcisme, la gymnastique.

Le gymnaste symbolise en effet, selon la formule de Paul Bert « le citoyen complet » qu'une éducation intégrale a élevé, par un travail régulier et une discipline acceptée, à la conscience claire des devoirs collectifs⁶. De Gambetta à Poincaré en passant par Jules Ferry, Paul Bert, Jules Steeg, Eugène Spüller, Edouard Lockroy, Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, Félix Faure, Emile Loubet et bien d'autres encore, le discours républicain sur la gymnastique met l'accent sur ce thème de la citoyenneté, entendue non seulement comme un droit — l'universalité du suffrage masculin est un acquis qui, pour les républicains, ne souffre aucune discussion⁷, mais comme un devoir, une conquête, une élévation de la conscience : bref, l'objectif ultime de toute pédagogie démocratique. Les gymnastes ne se contentent donc pas de sacraliser les valeurs profanes de la République et de légitimer ses institutions. Emblèmes de la République leurs corps disent la Loi⁸. Incarnant ces valeurs, ils assurent la crédibilité du discours des autorités. La fête de gymnastique est épreuve de vérité : la République s'y ancre dans un réel qui prouve la véracité des énoncés politiques : la liberté par le règne de la loi, l'ordre dans le progrès, l'égalité dans l'émulation, la solidarité dans la justice, l'unité dans la diversité ; elle se fait récit. La minutie de l'organisation procède d'un souci de lisibilité : les symboles doivent être nettement et immédiatement perçus, pour donner corps aux allocutions officielles. Mais il

ne suffit pas de lire et de comprendre ; tous doivent retenir la signification de la cérémonie. L'organisation mobilise donc pour mieux éduquer.

La nationalisation des masses

Ainsi la fête raconte un projet politique dont elle expose et mesure la réalisation progressive. A Déroulède qui, en 1883, associe le développement de la gymnastique et la marche vers la démocratie — « ...quel dommage que nous ne soyons pas tous un peu gymnastes en France » regrette-t-il avant de s'écrier : « Vous aussi, nous aussi, nous sommes la Nation !... Vive la Nation ! » — répond en écho, trente années plus tard, le souhait du *Gymnaste* : « ... et il va venir un jour où tous les officiers seront des camarades-gymnastes !! »⁹. Ce rêve d'une République de gymnastes, d'une société toute entière enrôlée dans les sociétés de gymnastique ne doit pas être portée au compte d'un quelconque fantasme préfasciste ou totalitaire de militarisation des Français. L'exaltation patriotique et le culte de l'armée ponctuent certes comme une rengaine les discours lors des fêtes ; mais ils ne sont jamais dissociés de l'hommage à la République, de la fidélité à ses institutions et ils gardent la tonalité républicaine des années 1880. Au fond le thème de la défense de la Patrie, loin de contredire l'idéologie démocratique vient renforcer l'efficacité de sa propagande. La gymnastique expose une opération de refoulement ; au delà de tous les particularismes locaux, de tous les antagonismes sociaux, de toutes les divisions religieuses, elle est affirmation d'identité, communion et réconciliation dans une même foi patriotique. Les fêtes révèlent le caractère consensuel de la nation. Si elles rendent sensible l'appartenance à une même communauté, elles ne l'enracinent pas dans les traditions, la race, la terre ou les morts ; elles la fondent dans un acte de volonté, dans une pratique librement choisie, bref dans ce vouloir vivre ensemble par lequel Renan définissait la nation en 1882.

Aussi la symbolique du drapeau est-elle particulièrement soignée dans les fêtes. Guidés par les bannières tricolores des sociétés, les défilés des gymnastes invitent au rassemblement de la population de la ville, toute entière pavoisée aux couleurs nationales. Sur l'aire de gymnastique, au pied de la tribune officielle, les gymnastes accomplissent le rite d'adhésion à la République, de fidélité aux institutions légitimes représentées par les autorités politiques. La cérémonie de remise du drapeau met en scène la prestation d'un serment qui scelle l'indivisibilité de la République, l'unité de la nation comme dans le serment des Ephèbes auquel les organisateurs des fêtes, à l'exemple de Paul Bert, aiment à se référer.¹⁰ Ce que le drapeau exalte et que l'uniforme laisse entrevoir, l'exhibition de gymnastique, les mouvements d'ensemble en particulier, le montre avec ostentation : l'existence d'une identité transcendante, d'un « lien sacré qui unit tous les cœurs français »¹¹.

Dans les concours et les fêtes, comme dans l'entraînement ordinaire, l'usage discipliné du corps est censé opérer un déplacement de la violence, des conflits sociaux vers des affrontements individuels codifiés : l'émulation remplace la guerre sociale. Ecoles de « solidarité sociale »¹² et petites républiques en miniature, les sociétés de gymnastique combattent la criminalité et autres formes de « l'instabilité sociale »¹³ dont elles canalisent l'expression violente. De la même manière l'exercice physique réduit les particularismes locaux. Fêtes de modernité, les exhibitions gymniques disqualifient les jeux traditionnels et les rivalités locales auxquelles ils ouvrent la voie. C'est au même souci de dérivation de la violence festive, de canalisation des coutumes locales par leur articulation sur une dimension nationale qu'obéissent la prise en main des fêtes de conscrits par les sociétés de l'U.S.G.F. ou les marches et promenades des bataillons scolaires et gymnastes de village en village, salués par Jean Macé comme par Déroulède. Avec le drapeau c'est la Patrie qui parcourt les campagnes.

Quand les Paul Bert, Jean Macé, Henri Martin, Barthou, Reynald, Léon Bourgeois ou Ferdinand Buisson saluent l'énergie des gymnastes, ils rendent hommage tout autant à la vertu, entendue comme sens civique, qu'à leurs qualités physiques de futurs soldats. Ils exposent que la République n'est pas assurée de durer par la seule garantie des institutions ou même d'une doctrine politique démocratique :

« ...il faut des sentiments élevés, une pensée unique, il faut une foi commune pour un peuple, sans quoi il ne serait qu'une agrégation d'hommes juxtaposés par des intérêts communs. »¹⁴

Cette exigence formulée en 1887 par Eugène Spüller de « fonder le gouvernement de la démocratie sur les mœurs après l'avoir établi dans la loi »¹⁵ la gymnastique la prend en charge. Elle donne un contenu concret à l'invocation rituelle de l'unité nationale ; elle pacifie les rapports sociaux en rendant productifs les affrontements individuels. Non seulement elle rassemble et exhibe des cohortes de jeunes gens issus de milieux populaires sans que leur force et leur nombre présente un quelconque danger pour l'ordre public et la vie sociale, mais elle démultiplie cet effet d'apaisement sur la foule. Le cérémonial réglé de la fête évite tout débordement, éloigne toute perspective de violence. La liesse ne dégénère pas en pugilat ou en brutalités et l'enthousiasme des spectateurs, loin de constituer un danger de rupture du lien social est au contraire l'indice de son renforcement. Elle fait passer le modèle de fête idéale décrit par Rousseau dans sa *Lettre à d'Alembert* de l'utopie à la réalité¹⁶. Ainsi la gymnastique apporte la preuve qu'il est possible d'ordonner une multitude, de rassembler des masses importantes sans que pointe la menace de sédition ou d'émeute.

La pesanteur démonstrative du rituel de ces fêtes, l'emphase des discours, la tonalité toujours un peu forcée, un peu militante de la cérémonie trahissent une secrète inquiétude : le bon déroulement des séquences est moins en cause que la légitimité des symboles eux-mêmes. Si l'on mobilise c'est moins parce qu'il y a un conflit, si l'on sacrifie c'est qu'il y a dissensus. L'unité autour du drapeau de la République apparaît plus comme une stratégie que comme un état de fait :

l'association de la Patrie et de la République soulève des réticences quand elle ne rencontre pas une franche hostilité. Dans la fête gymnique flotte comme un air de bataille. Les républicains s'approprient symboliquement la ville soumise à une occupation pacifique. Ils inscrivent, par la décoration et les défilés, les marques de leur pouvoir. Ils imposent leur rythme, leurs repères temporels. Sous le nombre des officiants, devant la masse de l'assistance, l'adversaire se tait, se terre ou se rallie. La République montre sa force comme les gymnastes leurs muscles.

Ce simulacre évoque des batailles et tout d'abord bien sûr celles de la guerre avec l'Allemagne. En ravivant les souvenirs douloureux de la guerre perdue, les fêtes de gymnastiques justifient la mobilisation. L'U.S.G.F. énonce la légitimité de son action ; elle trace un trait d'union entre les combats du passé et ceux de l'avenir, elle relie l'armée à la nation, elle jette un pont entre les générations.

Pourtant l'ennemi ne campe pas seulement aux frontières et l'union invoquée en temps de paix ne désarme pas tous les adversaires de la République : à gauche on craint une caporalisation de la jeunesse¹⁷. Les socialistes ne désapprouvent pas la pratique des exercices physiques : elle est bénéfique pour la santé et la dignité des travailleurs qu'elle détourne du cabaret ; elle est utile pour la préparation des milices de l'armée nouvelle, voire profitable pour l'entraînement à la guerre sociale. Mais les socialistes dénoncent dans le mouvement officiel de gymnastique une entreprise réactionnaire, militariste et chauvine, manipulée par les politiciens bourgeois, ces « maquignons de la Patrie »¹⁸ selon la formule de Jaurès, qui veulent se constituer une clientèle. L'U.S.G.F. combat l'antimilitarisme et le pacifisme populaires : ses défilés et ses fêtes sont autant d'appels au ralliement sous les plis du drapeau tricolore, d'incitation au désarmement dans les luttes sociales. Mais elle ne se sent pas vraiment menacée quand se crée, à partir de huit clubs de Paris et de sa région, le 6 décembre 1908, une Fédération sportive athlétique socialiste.

Pour l'U.S.G.F. en effet, le danger principal se situe à droite, où le développement des œuvres de jeunesse catholique — la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France est créée en décembre 1903 — concurrence son action et menace la crédibilité de son discours sur l'unité nationale. Déjà, dans les années 1880, au lendemain de l'accès au pouvoir par les républicains, la gymnastique et les bataillons scolaires visent à réduire l'hostilité de l'opposition cléricale et monarchiste. Le patriotisme fait refluer les divergences politiques ou religieuses aux rangs d'opinions relevant de la sphère privée. Machines de guerre contre la réaction, les fêtes gymniques et les exhibitions des bataillons scolaires dessinent un espace de ralliement : le cléricale se découvre simplement catholique, le monarchiste conservateur et tous deux également citoyens et patriotes.

Cette première phase où l'institutionnalisation de la gymnastique vise à faire accepter le régime républicain s'achève au début des années 1890. La République sort raffermie de l'aventure boulangiste dont les sociétés de gymnastiques ont su se démarquer à temps. Le pape Léon XIII, dans son encyclique du 16 février 1892, invite les catholiques au ralliement. Le pari d'intégrer les opposants à la République en misant sur la liberté semble gagné. Dès lors s'ouvre une autre période marquée moins par la contestation des institutions que par l'antagonisme

au sein de la société civile. Les républicains, tel Waldeck-Rousseau¹⁹, redoutent la mainmise de l'Eglise sur la jeunesse, d'autant que l'affaire Dreyfus puis la montée des périls après 1905 suscite un nationalisme agressif, militariste et volontiers antisémite. Celui-ci donne naissance à des ligues qui prennent appui sur les milieux conservateurs et catholiques pour mener l'assaut contre le gouvernement. Le thème patriotique, placé sous le feu croisé de critiques extrêmes, perd alors de son efficacité mobilisatrice pour la République. Gênés par la surenchère nationaliste les républicains sont accusés à gauche de verser dans le chauvinisme et la réaction ; inversement leur idéal démocratique fait suspecter à droite la réalité de leur attachement patriotique.

Pour l'idéologie républicaine la gymnastique des patronages catholiques présente un grave danger : en affichant son patriotisme et sa fidélité à l'Eglise elle fait éclater l'association de la Patrie et de la République ; au nom de la Patrie elle désacralise la République en introduisant la référence à Dieu²⁰. L'engagement républicain est simplement affaire d'opinion. En récupérant les symboles unitaires de la gymnastique, les catholiques légitiment leur combat, sinon toujours contre la République elle-même, du moins contre ses dirigeants, leur idéologie et leur politique. La référence patriotique crée des failles parmi les républicains et fait tomber les préventions à l'égard des catholiques. La mystique de l'unité loin de désarmer le camp clérical sert de tremplin à son action en faisant apparaître les républicains comme des sectaires.

La riposte de l'U.S.G.F. s'organise dans deux directions. D'abord elle recherche le soutien de l'Etat pour se poser en partenaire obligé en matière de préparation militaire : l'agrément des sociétés permet de privilégier les gymnastes républicains et de pénaliser les patronages catholiques en leur refusant les avantages prévus par l'instruction ministérielle du 17 novembre 1908. Mais surtout, l'interdiction par les maires ou même les préfets de toutes formes de manifestation religieuse vise à neutraliser la rue en chassant les gymnastes catholiques de tous les lieux publics, conformément au principe formulé par Paul Bert en 1880 :

« Le prêtre n'y commande plus (dans la République) ; il obéit à la loi comme les autres citoyens, et s'il reste maître dans son église, il ne met plus les pieds sur la voie publique. »²¹

Ainsi, la gymnastique apparaît bien comme un vecteur important de l'idéologie républicaine ; redoublant en direction des masses l'effet intégrateur de l'école et de l'armée sur lesquelles elle articule son entreprise de mobilisation, elle démontre que les républicains ne limitent pas leur action au seul champ institutionnel et électoral. Alors que s'opèrent un désenclavement des campagnes et un changement de statut de la classe ouvrière, de classe dangereuse en classe laborieuse, les républicains, rencontrant les préoccupations de la sociologie naissante, entendent enraciner la République en greffant la citoyenneté sur une sociabilité. Tout à la fois spectacle et cérémonie, divertissement et rituel profane, la fête de gymnastique donne à voir la face cachée de la représentation politique.

Notes

1. « Une nation libre a besoin de fêtes nationales » écrit Gambetta dans *la République Française* du 15 juillet 1872. Cité par Rosemonde Sanson, *Les 14 juillet, fête et conscience nationale 1789-1975*, Paris, Flammarion, 1976, p. 20. Voir aussi la Conférence de Paul Bert au Trocadéro le 6 août 1882 : *De l'éducation civique*, Paris, Picard Bernheim, 1882, p. 18.
2. Voir Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire; 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, p. 342; Arisède Rey, « Les Bataillons scolaires et la Révolution Française », in *La revue pédagogique*, 15 décembre 1882, p. 554-580.
3. Voir par exemple à propos de la 38^e fête fédérale de Vichy, H. Brunet, « Vichy ! la vision... », *Le Gymnaste*, 9 novembre 1912, p. 801-803.
4. Françoise Loux, *Le Corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1979, p. 93-122.
5. Par exemple le port du maillot décolleté qui révèle le torse et les biceps, l'exhibition en ville à la terrasse des cafés ou sur les pistes de bal dans cette tenue pour afficher sa musculature. Deux revues se distinguent par leur propension à valoriser le muscle, la force et les prouesses physiques les plus incroyables : *La culture physique* et *L'Éducation physique*.
6. Paul Bert, *De l'éducation physique*, op. cit., p. 14.
7. Voir la réplique de Gambetta à Jean Macé le 21 avril 1881, cité par Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France*, Paris, Gallimard, 1982, p. 221.
8. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris, U.G.E., tome I, 1980, p. 231-261.
9. *Le Drapeau*, 17 novembre 1883, p. 542 et *Le Gymnaste*, 3 août 1912, p. 178.
10. *Le Drapeau*, 10 avril 1882, p. 262; voir aussi le discours de Ch. Cazalet, président de l'U.S.G.F. au banquet du 40^e anniversaire de l'Union, *Le Gymnaste*, 22 novembre 1913, p. 637.
11. Discours prononcé par le Président de la République, Poincaré, lors de la Fête Fédérale de Rennes le 1^{er} juin 1914, *Le Gymnaste*, 6 juin 1914, p. 1399. Sur l'attachement des républicains au cérémonial du drapeau voir AN F17 11639 et AD Savoie 198 RI.
12. C.-L. Duprat, « L'éducation physique au point de vue sociologique », in Dr. Philippe Tissié, *L'éducation physique*, Paris, Librairie Larousse, s. d. (1901 ?), p. 30-31.
13. *Ibid.*
14. Paul Bert, *De l'éducation civique*, op. cit., p. 36.
15. Discours au banquet de Rouen pour l'inauguration de la statue d'A. Carrel le 16 juillet 1887, in Eugène Spüller, *Au ministère de l'Instruction publique*, 1887, Paris, Hachette 1888, p. 87.
16. « Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle ; rendez les acteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres afin que tous soient mieux aimés », cité par Roger Chartier, « Discipline et invention, les fêtes en France XV^e-XVIII^e siècle », in *Diogène*, avril-juin 1980, p. 64.
17. Voir la réponse de Paul Bert, ministre de l'Instruction Publique lors de l'installation de la Commission d'Éducation militaire le 25 janvier 1882, *Journal Officiel*, 26 janvier 1882, p. 461.
18. Louis Baillot, introduction à Jean Jaurès, *L'armée nouvelle*, Paris, Éditions Sociales, 1977, p. XVI. Pour une critique de cette récupération de la gymnastique par les politiciens bourgeois, à l'occasion de la 38^e fête fédérale de Vichy, voir *Vichy Socialiste*, 10 mai 1913, p. 1 et 17 mai 1913, p. 2.
19. Voir Pierre Sorlin, *Waldeck-Rousseau*, Paris, A. Colin, 1966, p. 428. Ce thème des « deux jeunesnes » qui se retrouve aussi chez d'autres républicains, tel Henri Brisson, fait l'objet en 1905 d'un livre à succès, Paul Scippel, *Les deux France*, Paris, F. Alcan, 1905, p. 409.
20. Les patronages, pour populariser leurs œuvres, misent avant tout sur les fêtes de gymnastique, au rituel desquelles ils ajoutent seulement des séquences symboliques de leur foi religieuse : la bénédiction des emblèmes des sociétés, la messe militaire du dimanche matin en présence des gymnastes dont les drapeaux rangés en garde d'honneur autour de l'autel, s'inclinent pendant l'élévation ; cf. *La Revue des Patronages*, octobre 1912, p. 313-319, *Les jeunes*, 16 et 23 février 1907, 2 et 16 mars 1907.

21. Paul Bert, « L'instruction dans une démocratie », in *Leçons discours et conférences*, Paris, 1880, p. 390. Les archives (A.N. F7 13214; A.D. Savoie 38 M3, 38 M4, 199 R1) et la jurisprudence du Conseil d'Etat comme de la Cour de cassation confirment le regain de tension après 1905 et la vigueur de la lutte symbolique; voir aussi les débats parlementaires de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905, concernant le port du costume ecclésiastique et les processions religieuses, *Journal Officiel*, Chambre des députés, 27 juin 1905, p. 2476-2491.

Orientation bibliographique

Sources documentaires

Archives nationales :

F 7 13214.

F 7 6920, 11639, 12449, 12450, 12811.

Archives départementales de la Savoie :

38 M 3, 38 M 4, 199 R.1.

Archives départementales de la Seine :

V.D 6.

Revus :

*Bulletin de la Ligue Française de l'Enseignement**La Culture Physique**Le Drapeau**L'Education Physique**Le Gymnaste**Les Jeunes**La Revue des Patronages**Tous les Sports*

Bibliographie des articles et ouvrages cités

- BERT (P.), *De l'éducation civique*, Paris, Picard Bernheim, 1^{re} édition, 1882.
- CERTEAU (M. de), *L'invention du quotidien*, Paris, U.G.E., 1^{re} édition, 1980.
- CHARTIER (R.), « Discipline et invention; les fêtes en France, XV^e-XVIII^e siècle », *Diogène*, n° 110, avril-juin 1880, p. 51-71.
- JAURES (J.), *L'armée nouvelle*, Paris, Editions sociales, 1977.
- LOUX (F.), *Le corps dans la société traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1^{re} édition, 1979.
- NICOLET (C.), *L'idée républicaine en France 1789-1924*, Paris, Gallimard, 1^{re} édition, 1982.
- OZOUF (M.), *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1^{re} édition, 1976.
- REY (A.), « Les bataillons scolaires et la Révolution française », *La Revue Pédagogique*, n° 6, 15 décembre 1882, p. 554-580.
- SANSON (R.), *Les 14 juillet; fête et conscience nationale; 1789-1975*, Paris, Flammarion, 1^{re} édition, 1976.
- SEIPPEL (P.), *Les deux France*, Paris, Félix Alcan, 1^{re} édition, 1905.
- SORLIN (P.), *Waldeck-Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1^{re} édition, 1966.
- SPELLER (E.), *Au ministère de l'Instruction publique, 1887*, Paris, Hachette, 1^{re} édition, 1888.
- TISSIE (Dr. P.), *L'éducation physique*, Paris, Librairie Larousse, 1^{re} édition, s. d. (1901).